

Annexe

TARIFS 2021 LOCATIONS
Annexe à la délibération n°6 du 3 novembre 2020

SALLE DES FETES

SALLE DES FETES ENTIERE	1 journée	2 journées	3 journées
Jasseron	300 €	400 €	500 €
Extérieur	520 €	650 €	700 €
Activités commerciales	650 €	850 €	900 €

HALL+GRANDE SALLE	AG sans repas	AG avec repas	1 journée	2 journées
Jasseron	0 €	180 €	275 €	350 €
Extérieur	165 €	270 €	375 €	500 €

HALL+CUISINE	1/2 journée	1 journée	2 journées
Jasseron	90 €	170 €	240 €
Extérieur	135 €	265 €	345 €

HALL	1/2 journée	1 journée	2 journées
Jasseron	45 €	90 €	140 €
Extérieur	70 €	135 €	210 €

1 gratuité par an pour les associations jasseronnaises pour la salle des fêtes entière.

AG : gratuité pour les associations jasseronnaises

Caution : 500 €

Forfait ménage non effectué = 250 €

Toute dégradation sera facturée au prix de la remise en état ou au prix du neuf si remplacement.

SALLES BRESSE – REVERMONT – DOMBES

	Heure
Jasseron	2,25 €
Extérieur	5,00 €

GYMNASE

Apéritif si salle des fêtes occupée	50 €
Apéritif	100 €
Repas	150 €
Manifestation plein air	100 €
Pratique sportive (à l'heure) *	12 €
Jeton de chauffage (l'unité)	7 €

Forfait ménage non effectué = 250 €

Une caution de 300 € sera demandée sauf pour la pratique sportive (à l'heure)

Toute dégradation sera facturée au prix de la remise en état ou au prix du neuf si remplacement

* Pour entité extérieure, les écoles ayant commencé l'année scolaire 2020-2021 restent au tarif en vigueur à la signature de la convention.

MATERIELS

	Couverts	Sono	Vidéoprojecteur
Associations jasseronnaises	0,50 €	0 €	0 €
Extérieur et particuliers	0,50 €	50 €	50 €

Caution sono, vidéoprojecteur = 300 €